



La Communauté de Communes
du Massif du Vercors

Démarche d'évaluation de la Charte Forestière de Territoire du Massif du Vercors

Réseau des Territoires de Projets Forestiers de
Rhône-Alpes – 22 octobre 2013





L'engagement dans une évaluation de la CFT

Deux Chartes forestières successives (2006-2008 et 2009-2012), un unique bilan des actions entre les deux

Décision de mettre en place une évaluation pour :

- Dresser un bilan complet de la mise en œuvre des programmes d'action depuis 2006
- Répondre à l'engagement pris avec les financeurs
- Orienter les décisions pour la suite du projet de CFT : mesure de l'intérêt de la poursuite de la CFT, pistes de réflexion sur le nouveau programme d'actions

👉 Engagement dans l'évaluation au printemps 2012
pour une réalisation d'ici la fin d'année

L'engagement

Le cahier des
charges

La mise en œuvre

Les résultats



Le cahier des charges de l'évaluation

- Répondre aux critères d'effectivité, efficacité et efficience

↳ Définition de 13 questions évaluatives déclinées dans un guide d'entretien

- Analyse quantitative et qualitative

- Trois outils : indicateurs, questionnaires, entretiens

↳ Outil EVAL CFT

↳ 9 entretiens

- Un comité d'évaluation : élabore le cahier des charges, examine les travaux, formule des recommandations pour la future CFT (10 personnes représentatives du comité de pilotage)

- Le calendrier :

Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier
Préparation de l'évaluation			Collecte et analyse des informations				Formulation des recommandations	
						Construction de nouveaux objectifs pour la future CFT		

L'engagement

Le cahier des charges

La mise en œuvre

Les résultats



Critères	Questions évaluatives
Effectivité	<ul style="list-style-type: none">•Les actions prévues ont-elles été réalisées ?•D'autres actions que celles prévues ont-elles émergé ?
Efficacité	<ul style="list-style-type: none">•La CFT a-t-elle permis de construire une nouvelle gouvernance : impliquer tous les acteurs ? Notamment a-t-elle permis de mieux intéresser les élus à la forêt et à sa valorisation ?•Dans quelle mesure la CFT a-t-elle contribué à mobiliser le bois à son optimum ?•Dans quelle mesure la CFT a-t-elle contribué à impliquer plus de forestiers dans la gestion forestière ?•Dans quelle mesure la CFT a-t-elle contribué au développement et à l'innovation des filières bois du territoire (bois énergie, bois construction,...) et autres produits de la forêt (aromatique, alimentaire,...) ?•Dans quelle mesure la CFT a-t-elle contribué à valoriser les potentialités du massif du Vercors pour la production de bois de qualité ?•Dans quelle mesure la CFT a-t-elle contribué à la transition énergétique des territoires (efficacité énergétique, développement des énergies renouvelables) dans le respect des normes de qualité en vigueur ?•Dans quelle mesure la CFT a-t-elle contribué à traduire sur le terrain l'objectif de multifonctionnalité et notamment la combinaison « produire plus et préserver mieux la biodiversité » ?•Dans quelle mesure la CFT a-t-elle contribué au renforcement de l'attractivité touristique des espaces boisés et à leur valorisation ?•Dans quelle mesure la CFT a-t-elle contribué à sensibiliser le grand public aux différentes fonctions de la forêt ?•Dans quelle mesure la CFT a-t-elle contribué à gérer la compatibilité des fonctions de production et d'accueil en forêt ?
Efficience	<ul style="list-style-type: none">•évaluer que les réalisations et les résultats constatés correspondent aux moyens alloués = rapport coût/efficacité

L'engagement

Le cahier des
charges

La mise en œuvre

Les résultats



Le cahier des charges de l'évaluation

- Répondre aux critères d'effectivité, efficacité et efficience

↳ Définition de 13 questions évaluatives déclinées dans un guide d'entretien

- Analyse quantitative et qualitative

- Trois outils : indicateurs, questionnaires, entretiens

↳ Outil EVAL CFT

↳ 9 entretiens

- Un comité d'évaluation : élabore le cahier des charges, examine les travaux, formule des recommandations pour la future CFT (10 personnes représentatives du comité de pilotage)

- Le calendrier :

Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	
Préparation de l'évaluation			Collecte et analyse des informations				Formulation des recommandations		
						Construction de nouveaux objectifs pour la future CFT			

L'engagement

Le cahier des charges

La mise en œuvre

Les résultats



La mise en œuvre de l'évaluation

- Appui méthodologique de la Cofor38 dès l'idée de mise en place d'une évaluation
- Réalisation de l'évaluation en interne (par l'animatrice de la CFT) en collaboration avec la chargée de mission de la Cofor38

➤ 20 jours de travail pour l'animatrice CFT (incluant la participation à la mise en place de l'outil EVAL CFT)

- Rendus : un rapport d'étape au comité d'évaluation, un rapport d'évaluation final diffusé aux membres du comité de pilotage et sur le site de la Communauté de Communes, une présentation de l'évaluation lors des séminaires d'élaboration de la nouvelle Charte.

L'engagement

Le cahier des charges

La mise en œuvre

Les résultats



Les résultats

L'évaluation a fait ressortir :

- les actions considérées par les partenaires comme les principales réussites de la CFT : schéma de desserte, fenêtres paysagères, bois-énergie, caractérisation mécanique des bois
- le bilan global : mitigé en termes d'actions réalisées (mais programme ambitieux) mais dynamiques enclenchées (BE/BO), fait parler de la forêt, réussite en matière de concertation et de dialogue
- les points faibles : intervention sans débouché concret sur la 1^{ère} transformation, manque d'actions en matière d'accueil du public, de communication, manque de pragmatisme des actions, changement récurrent d'animateur, manque de lisibilité par rapport à d'autres structures
- des recommandations pour la future Charte : sur le fond (ne pas oublier que la forêt est un espace qui compte, faire plus de communication, intervenir sur l'accueil en forêt), en matière de gouvernance (plus de lien avec les communes, élargir le copil...), de lisibilité (clarifier les rôles entre le Parc et la CFT, préciser le rôle de l'animateur et son positionnement, mieux faire connaître la CFT), sur la forme (avoir des actions réalisables, définir des fiches actions larges avec une opération dont la maîtrise d'ouvrage est identifiée)
- des propositions d'actions.

↳ qui servent de base pour le travail d'élaboration de la nouvelle Charte forestière